

RECHERCHES HISTORIQUES
sur les Reliques de Saint Vigor
Evêque de Bayeux
Par Chanoine DESLANDES

Bayeux, Imprimerie Typographique COLAS, Rue Royale
1920

Avertissement : les chapitres 1 et 2 sont la reproduction fidèle, sans commentaire, de l'ouvrage cité. Les renvois de notes sont regroupés à la fin de chaque chapitre.

CHAPITRE I, page 9

Abrégé de la vie de S. Vigor. - Arrivée de S. Vigor à Reviere. - Il ressuscite un enfant. - Il terrasse un monstre à Cerisy-la-Forêt. - Il est élu et sacré évêque de Bayeux. - Il prêche l'Evangile sur le Mont-Phaunus. - Il établit un collège de clercs sur le Mont-Christat. - Sa mort et sa sépulture. (1)

Saint Vigor naquit à Arras de parents illustres par leur noblesse, mais encore plus recommandables par leur foi. Tandis que sa mère le portait dans son sein, elle fut avertie en songe qu'il deviendrait un jour célèbre dans le monde. Pour le préserver de la contagion du siècle, elle le mit sous la conduite de S. Vaast, qui le forma à la piété avec une affectueuse sollicitude. Sous un tel maître, Vigor fit de si rapides progrès dans la vertu qu'il devint bientôt un modèle d'humilité, d'obéissance et de douceur ; rien n'égalait son ardent amour pour Dieu. Après de solides études, il rentra dans sa famille dont il fit l'ornement et la joie ; par ses rares qualités, il excitait l'estime et l'admiration de tous ses concitoyens. Les parents de Vigor songeaient à marier richement ce fils unique, objet pour eux des plus belles espérances ; mais lui, qui voulait se consacrer sans réserve à Jésus-Christ, et prévoyait une opposition insurmontable de la part des siens, résolut de quitter secrètement la maison paternelle. D'accord avec un jeune adolescent, nommé Théodomir, il s'éloigna de sa famille et de son pays, s'abandonnant entièrement entre les mains de la Providence.

Dieu, qui avait ses desseins sur ses deux serviteurs, dirigea leurs pas vers la Neustrie. Après une infinité de dangers à travers des pays inconnus, ils arrivèrent dans un endroit appelé Reviere (2), à quatre lieues de Bayeux ; ils s'y arrêtèrent et construisirent une cellule avec un petit oratoire, pour servir Dieu dans la prière et la pénitence. Bientôt S. Vigor s'aperçut que les habitants de ce lieu étaient encore adonnés aux superstitions de l'idolâtrie. Il se sentit alors inspiré de leur annoncer les vérités de l'Evangile. La force de ses raisonnements, son dévouement sans bornes et surtout la sainteté de sa vie lui gagnèrent la confiance et les cœurs de ces pauvres infidèles. Dieu d'ailleurs bénissait et confirmait les prédications de son jeune missionnaire par de nombreux miracles.

Un homme que S. Vigor avait converti vint à perdre son fils qu'il affectionnait beaucoup. La mère, éperdue de douleur, déposa le petit corps inanimé sur son lit et courut trouver le serviteur de Dieu : " Si vous êtes l'envoyé du ciel, lui dit-elle, si ce Jésus que vous prêchez est véritablement Dieu, qu'il ressuscite mon enfant qui vient de mourir ! " Vigor, ému de compassion, n'hésita point : prosterné la face contre terre, il demanda à Dieu, avec une grande abondance de larmes, de rendre la vie à cet enfant pour le salut des âmes, et comme la mère continuait ses supplications, il lui dit avec confiance : " Femme, ne vous ai-je pas dit, que si vous croyiez de tout votre cœur au vrai Dieu, il vous accorderait tout ce que vous lui demanderiez. Retournez chez vous, auprès de votre fils. " Cette femme partit remplie d'une foi vive, et, en arrivant près de sa demeure, elle rencontra son enfant plein de vie, qui accourait joyeux au-devant d'elle.

Le bruit de ce miracle se répandit au loin, si bien que de tous côtés les malades venaient se recommander aux prières de S. Vigor, et s'en retournaient guéris ; grâce à son intercession, un grand nombre d'aveugles recouvrèrent la vue, des sourds l'ouïe, et des paralytiques l'usage de leurs membres.

Dans le même temps, un seigneur fort riche, nommé Volusien, vint trouver S. Vigor et le pria de l'accompagner dans une de ses forêts où se réfugiait un énorme serpent qui causait d'affreux ravages, de sorte que personne n'osait plus approcher de cet endroit : " Si vous le pouvez, dit Volusien, délivrez-nous de ce fléau. " Suivant sa coutume, Vigor se prosterna et, adressant à Dieu de ferventes prières, lui demanda, au nom de Jésus-Christ, de lui accorder le pouvoir de terrasser ce serpent. Après deux jours de jeûnes et de supplications, il se rendit au repaire du monstre qui s'avança menaçant, mais le serviteur de Dieu levant la main, fit le signe de la Croix et la bête tomba terrassée ; S. Vigor lui attacha son étole au cou et la mit ainsi enchaînée entre les mains de son fidèle compagnon Théodomir, lui ordonnant de l'emmener pour la noyer.

C'est en reconnaissance de ce bienfait que Volusien fit don au saint, du lieu, appelé Cerisy, où s'était opéré le prodige. Le serviteur de Dieu y fonda un monastère et y bâtit une église en l'honneur de S. Pierre (3).

S. Vigor s'acquitta avec tant de zèle du ministère de la prédication que, à la mort de S. Contest, arrivée vers 514, il fut choisi d'un consentement unanime par le clergé et le peuple, pour lui succéder.

Ce ne fut pas sans une vive appréhension que S. Vigor accepta ce redoutable fardeau ; mais voyant que c'était la volonté formelle de Dieu, et craignant d'y résister, il s'inclina humblement, et fut sacré en présence de plusieurs évêques venus pour confirmer son élection.

Promu à l'épiscopat, le saint pontife redoubla ses mortifications, multipliant ses jeûnes et passant une partie de ses nuits en prières pour le salut de son peuple. Par la sainteté de sa vie, par ses fréquentes prédications, il fit un bien infini dans son diocèse. Il n'y eut aucun endroit qui ne se ressentît de l'ardeur de son zèle et de sa douce influence. Il eut la consolation de faire disparaître les derniers restes du culte des faux dieux que les efforts de ses saints prédécesseurs n'avaient pu déloger de la colline appelée *Mont-Phaunus* (4).

S'y étant rendu pour prêcher l'Evangile, il fut outrageusement reçu par les habitants du lieu. Alors, quoique épuisé de travaux et d'austérités, S. Vigor alla trouver le roi Childebert et lui remontra qu'au mépris des édits de Clovis, son père, et des siens, il y avait encore dans son diocèse, sur le *Mont-Phaunus*, un reste d'idolâtres qui continuaient de faire publiquement des sacrifices aux faux dieux.

Childebert reçut le saint évêque avec les marques du plus profond respect et lui dit : « Vénérable père, ce Mont appartient au domaine royal, je vous le donne à perpétuité, à vous et à vos successeurs sur le siège de Bayeux ; allez, faites-en disparaître les derniers vestiges de l'idolâtrie et construisez-y une église à la gloire du Christ. »

De retour, le serviteur de Dieu, fort de l'appui du roi, prit possession du *Mont-Phaunus*, le purifia par d'augustes cérémonies, et, secondé par tout le peuple de Bayeux, y bâtit, en l'honneur du vrai Dieu, une église qu'il consacra sous le vocable de l'Apôtre S. Pierre (5). Il y fonda également la chapelle Saint-Jean, dans laquelle il établit un baptistère (6). Il décréta en outre que ce Mont s'appellerait désormais *Mons Chrismatum*. A partir de ce jour, en effet, il fut réglé que les évêques de Bayeux baptiseraient solennellement en cet endroit trois enfants, aux fêtes de Pâques, et rentreraient ensuite dans la ville au chant des psaumes, les prêtres et les diacres revêtus des vêtements sacrés et portant les reliques des saints ; en outre, pour opposer un rite chrétien aux superstitions des païens qui allaient cueillir le *gui* de chêne sur le *Mont-Phaunus*, on établit la coutume de bénir les Palmes et d'adorer la Croix, le Dimanche des Rameaux, dans ce même lieu.

Plusieurs fidèles firent alors donation à S. Vigor des biens et terres qu'ils possédaient sur le Mont ou aux environs. Grâce à ces libéralités, le saint évêque y fonda un monastère pour l'entretien d'un collège (7) de nombreux clercs à la tête desquels il mit son fidèle Théodomir : *plurimaque multitudo clericorum ibidem in Domini famulatu subsidebat*.

Sur ces entrefaites, un comte de la région, nommé Bertulphe, rassembla quelques idolâtres insoumis et envahit un champ appartenant à S. Vigor. Le serviteur de Dieu lui envoya un exprès pour le prier de se retirer lui et ses gens de ce bien qui avait été donné à l'Eglise de Jésus-Christ, sinon il demanderait à Dieu de défendre lui-même son héritage. Le comte ne répondit à l'envoyé de l'évêque que par de nouveaux outrages et continua de faire labourer le champ avec encore plus

d'acharnement. Le saint vieillard se fit alors transporter sur le Mont ; il entra dans l'église, se mit en prières, et, levant les mains vers le ciel, il demanda au Seigneur de faire triompher la justice de sa cause. A peine avait-il achevé sa prière, que l'orgueilleux Bertulphe tomba de cheval, se fendit le crâne et mourut sur le champ. A cette vue ses gens s'enfuirent, et bientôt la contrée ne compta plus que des fidèles chrétiens.

Devenu enfin paisible possesseur du *Mont-Christat*, S. Vigor y construisit encore une chapelle sous le vocable de Sainte-Marie-l'Egyptienne, une autre en l'honneur de la Sainte-Croix, et une dernière en l'honneur de tous les Saints qui, depuis, fut érigée en paroisse sous le nom de Saint-Florel. La chapelle Saint-Jean, dans laquelle il avait établi le baptistère, prit plus tard le vocable de Saint-Révérant.

S. Vigor aimait à se retirer sur le *Mont-Christat*, au milieu de ses clercs, pour se reposer des fatigues du saint ministère et se recueillir dans la retraite (8).

Enfin, après une vie pleine de mérites, épuisé par les fatigues et les mortifications, S. Vigor sentant sa fin approcher, fit rassembler son clergé et lui adressa une exhortation pleine de foi et de tendresse ; puis, il reçut, avec les sentiments d'une dévotion profonde, les secours de la Religion, et rendit paisiblement son âme à Dieu, le 1er Novembre 537 (9). - Sa mort fut un deuil général.

On ne connaît pas d'une manière précise le lieu de la sépulture primitive de S. Vigor. Les uns pensent qu'il fut inhumé, avec son cher disciple et compatriote Théodomir, dans l'église Saint-Pierre.

Au moment de la Révolution et avant la démolition de l'église du Prieuré, on voyait encore dans le bas-côté nord la pierre funéraire du saint abbé. Cette pierre, recueillie, au milieu des ruines du monastère fondé par S. Vigor, était incrustée dans le mur collatéral proche de la porte qui conduisait au cloître ; on y lisait ces mots : « *Hic quiescit bone memorie Theodomiris abbas.* »

Les religieux du prieuré de Saint-Vigor reconnaissent « ce grand saint pour leur père et le patron de leur monastère, qui a eu aussi le bonheur d'estre le dépositaire de ses dépouilles sacrées. » (10)

De plus, un passage de l'Inventaire des archives du prieuré semble aussi confirmer cette tradition ; on y lit : « La 2^e liasse est un extrait de l'Antiphonaire de la paroisse de Saint-Vigor, couvert de bois et les feuilles de parchemin, d'une ancienne écriture gothique, où sont les antiennes et leçons qui se chantoient les jours de festes de S. Vigor, où il est marqué qu'il a esté enterré dans le monastère de Saint-Vigor qu'il avoit basti en l'honneur de S. Pierre. » (11)

Les Actes de la vie du saint évêque peuvent aussi le laisser supposer : « *sepultusque est in eodem Monte Christatum, ubi ipse monasterium in honore sancti Petri Apostoli construxerat.* »

D'autres, néanmoins, pensent que S. Vigor fut inhumé dans l'église de Saint-Exupère (également sur le *Mont-Christat*), disant que cette église a toujours été la sépulture des saints évêques de Bayeux. On montre en effet, encore aujourd'hui, le tombeau présumé de S. Vigor dans la crypte de Saint-Exupère. - Le texte que nous venons de citer ne contredirait pas ce sentiment.

NOTES

(1) D'après les *Acta Santorum* des Bollandistes, I Novemb.

(2) Deux voies romaines se croisaient à Reviers ; cette localité devait être un centre ou une station assez importante, si l'on en juge par le nombre considérable de cercueils en pierre et de sépultures anciennes qu'on y a trouvés.

(3) Cet établissement fut détruit par les Normands, mais Robert Ier, duc de Normandie, répara plus tard le désastre en construisant au même lieu une vaste abbaye avec une magnifique église sous le vocable de S. Vigor. - Le miracle que nous venons de relater était représenté sur les sceaux de l'abbaye de Cerisy, gravés au XIII^e et au XV^e siècle. On y voit S. Vigor domptant un dragon qu'il conduit avec son étole.

(4) Le *Mont-Phaunus* (*Mons Fani*, Montagne du Temple), situé à un kilomètre environ de Bayeux, était fameux, avant l'introduction du christianisme dans les Gaules, par le culte druidique qui s'y pratiquait. Plusieurs divinités étaient en honneur sur le *Mont-Phaunus*. On y adorait entre autres une déesse que les anciennes chroniques désignent seulement comme une idole de pierre, sous la figure d'une femme ; mais la plus célèbre de ces divinités était Belenus, dont l'autel s'élevait au milieu d'une forêt de chênes.

C'est là que s'accomplissaient les cérémonies druidiques, dont une, la plus innocente, était celle où l'on cueillait le gui avec la faucille d'or ; mais dont une autre, la plus barbare, consistait dans les sacrifices humains. C'est là aussi que se trouvait la célèbre école des Druides.

Le culte païen, qui avait subi, il est vrai, de nombreuses modifications et avait adouci la barbarie de ses sacrifices, se maintint, sur le *Mont-Phaunus*, malgré les efforts des premiers évêques de Bayeux, jusqu'au VI^e siècle, époque à laquelle Dieu suscita S. Vigor pour faire disparaître ces restes de l'idolâtrie.

(5) C'est en souvenir de cette église, fondée par S. Vigor, que la paroisse a pris S. Pierre pour second patron.

(6) Ce baptistère était encastré à fleur de terre. Il fut conservé dans l'église du Prieuré qui remplaça l'église fondée par S. Vigor. Après la Révolution, lorsqu'on démolit cette seconde église, la cuve baptismale fut reléguée dans un coin du cimetière actuel de la paroisse. En 1823, M. de Caumont trouva, au même endroit, une partie seulement de ce baptistère ; il avait été brisé peu de temps auparavant : on en avait extrait deux gros morceaux que l'on plaça dans la fosse au-dessus du cercueil d'une dame enterrée près de la porte occidentale de l'église, un peu à gauche. A la vue de ce vandalisme, M. de Caumont s'empessa de réclamer le reste de la cuve, et le fit transporter chez lui, à Bayeux, et de là à Caen, où il est conservé dans le Musée des Antiquaires.

Ce qui reste de ce curieux baptistère suffit pour en reconstituer un dessin complet.

Grâce à une démarche de M. le chanoine Feuguet, M. Marie, maire de Saint-Vigor-le-Grand, s'est empressé d'offrir, pour le trésor de la Cathédrale, les autres débris du baptistère retrouvés ces dernières années dans le cimetière de la paroisse.

« Le font baptismal de S. Vigor, dit M. de Caumont, est un bloc de marbre de Vieux (a), hémisphérique et sans aucune espèce de moulures à l'extérieur, grossièrement taillé en dessous, offrant à l'intérieur des espèces de gradins. Après deux gradins circulaires, un autre décrivait un carré, et le fond du réservoir était percé d'un trou assez large. - Cette cuve mesurait 4 pieds de diamètre extérieur, 2 pieds 8 pouces de diamètre du réservoir à l'ouverture, 2 pieds à partir du second gradin, 1 pied 2 pouces du troisième gradin, au fond 10 pouces, diamètre de l'ouverture centrale, 4 pouces, profondeur du réservoir 1 pied 3 pouces. » (De Caumont, *Cours d'antiquités monumentales*).

(a) Commune du Canton d'Evrecy, située à 2 lieues de Caen, sur l'emplacement de l'ancienne cité des Viducasses, et où se trouvaient les carrières du marbre dont il s'agit.

(7) On dirait aujourd'hui séminaire. C'est ainsi que l'ancienne école druidique du *Mont-Phaunus* fut remplacée par cet établissement chrétien du *Mont-Christat*.

(8) « Il paroît, dit le Pouillé Lamare, que saint Vigor y faisoit sa demeure, et que les veilles de Pasques et de la Pentecôte il y administroit solennellement les trois sacrements aux nouveaux chrétiens suivant l'usage, d'où ce lieu fut nommé le *Mont-Christat*. » Le siège qui lui servait alors dans les cérémonies, est aujourd'hui conservé dans l'église paroissiale de Saint-Vigor. C'est un bloc carré de marbre rouge de Vieux semblable à celui du baptistère dont nous avons parlé. Le jour de leur intronisation solennelle, les évêques de Bayeux vont d'abord s'asseoir dans la chaire de S. Vigor.

(9) Le monastère, fondé par S. Vigor sur le *Mont-Christat*, ayant été détruit lors des invasions des Normands, ne fut relevé de ses ruines que vers 1064, sous le titre de Prieuré de Saint-Vigor, par Odon de Conteville, évêque de Bayeux (1050-1097) et frère de Guillaume-le-Conquérant. Ce prieuré subsista jusqu'à la Révolution et fut alors vendu comme bien national. Le premier et principal lot, comprenant l'enclos avec l'église, toutes les maisons conventuelles et la ferme, fut adjugée au sieur Jean-Jacques-David Chauffrey, demeurant à Paris, qui fit abattre une partie des bâtiments, entre autres l'église.- Le 29 Juin 1857, la communauté de Notre-Dame-de-la-Charité de Bayeux acheta ce qui restait de l'ancien prieuré, où, après une année de travaux indispensables, elle s'installa le 14 Juillet 1858 ; elle y est encore aujourd'hui.

(10) Relation de la translation des reliques au prieuré de Saint-Vigor. - Archives de la Chancellerie de l'Evêché de Bayeux.

(11) Bibl. du Chapitre.

CHAPITRE II, page 19

Culte de S. Vigor ; nombreuses églises et paroisses qui lui sont consacrées. - Sa fête ; son antiquité d'après l'Ordinaire de Bayeux et plusieurs Martyrologes.

Bientôt la renommée de la sainteté et des miracles de S. Vigor se répandit partout, si bien que, non seulement dans le diocèse de Bayeux, mais même hors du diocèse, un nombre considérable de paroisses et de localités le choisirent pour patron ; beaucoup d'églises et de chapelles furent consacrées sous son vocable.

Nous citerons comme exemples :

Dans le Diocèse de Bayeux et Lisieux : Agy, Amayé-sur-Seulle, Asnières, Authie (12), Bernesq, Bourguébus, Bretteville-sur-Laize, Brucourt (ancien diocèse de Lisieux), Cagny, où d'après l'abbé De La Rue, il y avait, au XI^e siècle, quatre églises ou chapelles dont une était sous le vocable de S. Vigor, Cheux (13), Colleville-sur-Orne, Colombiers-sur-Seulle, Colomby-sur-Thaon, Coulombs, Coulvain, Crévecoeur (14), Danvou, Donnay, Englesqueville-la-Percée, Juaye, Lisores (anc. dioc. de Lisieux), Longvillers, Louvigny, Maizet, à Saint-Pair-du-Mont chapelle Saint-Vigor, à Perrières (anc. dioc. de Séez), une église construite sur les bords de la Dive, en l'honneur de S. Vigor (15), Pontalery (anc. dioc. de Lisieux), Prieuré de Saint-Vigor, près Bayeux, Reviere, la chapelle Saint-Vigor-de-Justice à Bayeux, Saint-Vigor-de-Mieux (anc. dioc. de Séez), Saint-Vigor-des-Mézerets, Saint-Vigor-le-Grand, Saint-Vigor-le-Petit ou Saint-Vigoret à Bayeux, Soliers, Trungy, à Urville la chapelle de Saint-Vigor du château, Villers-Canivet; à Mosles S. Vigor est vénéré comme second patron ; S. Vigor est aussi second patron de l'ancienne paroisse de Saint-Sulpice (Saint-Suplix) près Bayeux (16). Dans la Cathédrale, le buste de S. Vigor est peint à la voûte du chœur (XIII^e siècle) ; une rosace du triforium, sculptée en haut relief, le montre tenant un dragon enchaîné ; le grand vitrail de la chapelle Sainte-Marguerite représente en huit médaillons, plusieurs scènes de la vie du saint évêque.

Dans le Diocèse de Rouen, on trouve : Saint-Vigor de Rouen, ancienne paroisse qui a subsisté jusqu'à la Révolution et sur laquelle on possède de nombreux documents du plus haut intérêt, Rue Saint-Vigor ; Saint-Vigor-d'Ymonville. (17)

Dans le Diocèse de Coutances et Avranches : Près d'Airel (anc. dioc. de Bayeux), la chapelle Saint-Vigor (18), Bricqueville-sur-Mer, Carolles (anc. dioc. d'Avranches), Cerisy-la-Forêt (anc. dioc. de Bayeux), Champeaux (anc. dioc. d'Avranches), à Houtteville chapelle de Saint-Vigor, Joganville, Quettehou, Saint-Vigor-des-Monts, Tanis (anc. dioc. d'Avranches).- Les paroisses de Teurthéville-Bocage et de Vauville honorent aussi S. Vigor d'un culte spécial. (Vauville avait un prieuré dépendant de Saint-Vigor de Cerisy). Dans l'église de Moon-sur-Elle, un des vitraux du chœur représente S. Exupère, et un autre S. Vigor.

Diocèse d'Evreux : Saint-Vigor près d'Evreux, Saint-Vigor de Pont-de-l'Arche. (19)

Diocèse de Séez : Athis, Le Mesnil-Gondouin.

Diocèse de Laval : Neau.

Diocèse du Mans : Conlie (20), Maigne.

Diocèse de Versailles : Marly-le-Roi.

Dans le Diocèse d'Amiens, à Saint-Riquier, on voit, dans la chapelle de Saint-Angilbert, une statue représentant S. Vigor tenant un dragon enchaîné, une autre du même genre au grand portail de l'église abbatiale.

En Angleterre, dans le Comté de Somerset, existe encore l'église (aujourd'hui protestante) de Saint-Vigor de Stratton-on-the-Fosse, près de Bath. - Les habitants du pays disent que cette église a été bâtie par les Normands.

Si l'on poursuivait ces recherches, pour d'autres diocèses, il est probable que l'on trouverait encore plusieurs églises et paroisses consacrées à S. Vigor.

Au baptême, on donnait souvent le nom de Vigor ; il en est encore de même dans certaines régions.

Quoique de rite double avec deux chapes (21) (double-majeur actuel), la fête de S. Vigor se célébrait avec plus de solennité que les autres fêtes du même degré. Ainsi, en ce jour, à la Cathédrale, comme aux fêtes à quatre chapes, l'Office et le Couvre-feu étaient sonnés par les grosses cloches de la haute tour : « In festo beati Vigoris, ... pulsatur ad Priman, Nonam et Ignitegium cum magnis campanis de turre altiori. » (22). On allumait le Grand Candélabre, la Poutre et le Râteau : « In festo beati Vigoris, quod fit cum duabus capis, invenit Custos Candelabrum et Trabem et Rastrum. » (23). L'autel était paré de la Grande Châsse (de S. Raven et de S. Rasiphe) : « In omni festo duplici cum duabus capis tantum, excepto Temporalis Adventus et Temporalis a LXXa usque ad Pascha, paratur altare Textis tantum, excepto festo beati Regnoberti in Maio, in quo apponitur capsula ejus, et *excepto festo beati Vigoris*, in quo paratur majori » (24). Le Diacre entonnait l'antienne *Ante Evangelium*, avant de se rendre processionnellement au *Jubé*, précédé de la Croix, pour le chant de l'Evangile : «... Diaconus... eat ipse ad cornu altaris sinistrum et conversus ad chorum incipiat antiphona *Hodie Christus natus est* (le jour de Noël, fête pontificale) ; qua incepta, statim petat benedictionem sumens Textum Euvangeliorum et eat in Pulpitum ad legendum, ... Cruce ipsum in eundo et redeundo ante omnia precedente ; similiter in omnibus festis IIIer caparum et in festis sancti Stephani, sancti Johannis, sanctorum Innocentium, sancti Thome Cantuariensis et *sancti Vigoris* ; in aliis festis sanctorum non defertur... » (25).

Les Martyrologes de Trèves, d'Usuard, de Saint-Gall, de Corbie, etc., nous font connaître la haute antiquité du culte de S. Vigor. - Seul des saints Evêques de Bayeux, S. Vigor est inscrit au Martyrologe Romain (S. Hugues, 16è évêque de Bayeux (VIII siècle), n'y est cité que comme archevêque de Rouen).

C'est donc bien avec raison que Monseigneur l'évêque de Bayeux disait, dans le discours qu'il prononça à la Cathédrale, le jour de la Translation solennelle des reliques du saint pontife : « Parmi nos saints évêques, Vigor fut un de ceux dont la vertu et les miracles eurent plus de rayonnement et s'imposèrent davantage au culte des fidèles dans le nord-ouest de la France ; sa popularité dans ces régions rappelle celle de S. Martin dans toute l'étendue des Gaules. »

NOTES

(12) Il y a peu d'années, on lisait encore sur le linteau intérieur de la porte occidentale de l'église d'Authie l'inscription suivante en lettres du XIè siècle :

QVARTO : IDVS : APRI

LIS : DEDICATA : FVIT : EC

CLESIA : ISTA : IN : HONOR : SANCTI VIGORIS.

(13) Sur une des clefs de voûte du Choeur, on voit S. Vigor mitré et la crosse en main, tenant deux monstres enchaînés.

(14) Une magnifique statue de S. Vigor, offerte au musée des Antiquaires par M. de Formeville (N 471), provient très probablement de l'église de Crévecoeur, démolie depuis un certain nombre d'années. Cette statue, du XVè siècle, est en pierre avec peintures polychromées du temps. Le saint évêque est revêtu d'une chasuble moyen âge, il porte la mitre et la crosse, et de son étole tient un monstre enchaîné. Cette statue mesure, le socle compris, 1 m 76.

(15) Stat. monum. II, p. 326.

(16) Dans l'église, se trouve une très ancienne statue de S. Vigor, dans le genre de celle du musée des Antiquaires. - Depuis le 15 Mars 1803, cette paroisse est réunie à Saint-Vigor-le-Grand.

(17) Chaque année, le Dimanche qui suit le 3 Novembre, il y a à Saint-Vigor-d'Ymonville une assemblée où se rendent en foule les habitants des paroisses environnantes, ce qui rappelle le célèbre pèlerinage qui existait autrefois en l'honneur de S. Vigor.

(18) D'après la carte d'Outhier.

(19) A Pont-de-l'Arche, les mères viennent nombreuses en pèlerinage à Saint-Vigor pour recommander les enfants qui sont faibles de constitution, priant le saint, de les fortifier et de leur obtenir la « *vigueur* » dont ils ont besoin. - Le miracle du jeune enfant ressuscité à Reviers par S. Vigor est probablement la source de la dévotion des mères envers le saint évêque.

(20) A Conlie, comme à Pont-de-l'Arche, on porte les enfants faibles en pèlerinage à S. Vigor.

(21) *L'Ordinaire de l'Eglise Cathédrale de Bayeux*, par le chanoine Ulysse Chevalier, Paris, Alphonse Picard, 1902, p. 262.

(22) Ordinaire, p. 262, note, 415.

(23) Id. 415.

(24) Id. 188, note.

(25) Id., 62.

CHAPITRE III, page 24

Les reliques de saint Vigor à la cathédrale de Bayeux.

Le 14-07-846, suivant l'opinion la plus commune les corps de saint Exupère, saint Loup et saint Vigor furent transférés de leur sépulture primitive à la cathédrale de Bayeux. Plus tard, les invasions normandes firent courir le plus grand péril aux reliques qui furent mises en sûreté.

C'est ce qui explique que plusieurs églises pouvaient se glorifier simultanément de posséder une portion de ses reliques ou même « son corps ». Une partie des ossements du saint évêque aurait été envoyée à Arras, sa patrie, une autre à Senlis, le maxillaire inférieur à l'abbaye de St-Ouen de Rouen, et enfin la partie la plus notable, gardée et cachée à Bayeux ; c'est celle-là qui fut enlevée plus tard par le clerc Avicien et portée à St-Riquier, comme il sera expliqué plus tard. On avait aussi mis de côté quelques petits ossements que l'on renferma dans un reliquaire pour les faire vénérer, et dont l'Inventaire de 1476 donne une description. Lors des guerres de Religion, ces reliques furent profanées en 1562 par le duc de Bouillon, qui s'empara aussi des châsses et des reliquaires.

En 1658, Mgr Servien (évêque de Bayeux, 1654-1659) reçut en don de l'évêque d'Arras, *un os du bras droit* de saint Vigor. Cette relique fut déposée dans une nouvelle châsse en 1662, châsse qui existe encore aujourd'hui, mais la relique disparut à la Révolution.

CHAPITRE IV, page 28

Les reliques de saint Vigor à Centule.

Il est écrit précédemment qu'une partie du corps de saint Vigor était restée cachée à Bayeux pendant les incursions normandes.

C'est à cette époque que les reliques vont quitter la ville.

Voici un résumé du récit du moine Hariulfe dans sa chronique de St-Riquier, écrite vers 1075, au sujet du transfert des reliques :

« En 981, Avicien, clerc de Bayeux, témoin des ravages causés par les invasions scandinaves, affligé de l'indifférence des peuples à l'égard des saints, ressentit le double besoin de rendre un culte décent au moins à un corps saint et s'assurer un avenir plus confortable. Pour atteindre ce double but, il devait quitter son pays et emporter les restes d'un saint qu'il estimait grand entre tous. En cachette il recueillit les ossements de saint Vigor, les mit dans son bagage et partit pour le Ponthieu. Il avait un parent à Centule (ancien nom de St-Riquier). Arrivé là, il lui confia son trésor en secret, le priant de le garder en lieu sûr durant son séjour. Après diverses manifestations de lumière et de feu, il dût avouer son secret aux moines du lieu. Ceux-ci installèrent solennellement les reliques dans l'abbaye, où elles demeurent encore de nos jours. »

Cependant, les religieux restèrent un certain temps sans connaître les actes de la vie du saint. Aussi, le bienheureux Angelran (1020-1045), successeur d'Ingélard voulut-il profiter d'un voyage en Normandie pour faire des recherches. Etant descendu chez les bénédictins de St-Ouen de Rouen, il leur demanda des renseignements. « Certainement, lui répondirent-ils, et vous serez sûr que ce sont bien les ossements de saint Vigor qui reposent dans votre monastère, si, en les visitant vous en trouvez absent le *maxillaire inférieur*, car nous le possédons ». Et ils remirent à Angelran une copie de la vie de saint Vigor.

CHAPITRE V, page 32

Première reconnaissance des reliques par Angelran (1020-1045). Leur immunité à l'égard des incendies. Un os du bras droit à l'abbaye de Cerisy-la-Forêt (1048). Fête de S. Vigor à Centule. Apparition de S. Vigor.

De retour à St-Riquier, le bienheureux Angelran s'empressa de faire la visite des saints ossements, et il constata en effet que le maxillaire inférieur faisait défaut.

Au bienheureux Angerran succéda S. Gervin, vingtième abbé de St-Riquier (1045-1075). Sa prélatrice fut attristée par un grand incendie qui se déclara au nord de la basilique. Les religieux enlevèrent en toute hâte les reliques des saints et le trésor de l'église. On n'y laissa que la châsse de saint Vigor que l'on savait à l'abri du feu. En effet, elle ne fut pas même touchée par le terrible fléau.

En 1048, à la prière de Guillaume, duc de Normandie, on avait accordé un *os du bras droit* à l'abbaye de Cerisy.

D'après la vie de saint Vigor, que lui avaient remise les religieux de St-Ouen de Rouen, Angelran avait appris que le saint évêque de Bayeux était mort le 1^{er} novembre ; mais comme ce jour était consacré à honorer tous les saints, il fixa sa fête au 2 novembre. Quelque temps après, à cause de l'établissement de la Commémoration des Fidèles défunts, elle fut transférée au 3 du même mois.

Plus tard, sous l'abbé Gervin, saint Vigor fit connaître lui-même, au cours d'une apparition au prieur Raguénard, que l'on devait célébrer sa fête avec plus de solennité.

CHAPITRE VI, page 35

Seconde reconnaissance des reliques (avant 1075). Danger qu'elles courent en 1131. Reliques au prieuré de St-Vigor.

Avant 1075, un 12 avril, Gervin réunit un grand nombre d'évêques et d'abbés pour une translation solennelle des reliques. On retira en leur présence les ossements de la châsse offerte par Engélard et ceux-ci furent placés dans une nouvelle châsse d'or et d'argent.

En 1131, les reliques coururent le plus grand danger suite au siège de St-Riquier et à la destruction de l'abbaye.

C'est ici le lieu, semble-t-il, de citer un passage de l'Ordinaire de la cathédrale de Bayeux.- Le dimanche des Rameaux, le Chapitre se rendait en procession au prieuré St-Vigor portant la châsse de St-Vigor. - Il est donc certain qu'au XIII^e siècle, le prieuré de St-Vigor possédait une châsse renfermant des reliques du saint, mais d'où provenaient-elles ? Probablement que saint Gervin les donna directement à Odon de Conteville pour son prieuré ou les fit parvenir sur la demande de Guillaume. Cette châsse disparut avec ses reliques en 1562.

En 1671, les religieux de St-Vigor firent une nouvelle demande aux bénédictins de St-Riquier.

CHAPITRE VII, page 38

Troisième reconnaissance des reliques (1218). Procession des reliques le lundi de la Pentecôte.

En 1218, sous Hugues de Chevincourt, 33^e abbé de St-Riquier (1210-1236), Guy de Vaux Cernai, évêque de Carcassonne, fit une autre translation des reliques. La châsse ouverte, il trouva un parchemin portant des inscriptions en caractères du 12^e ou 13^e siècle.

« Hic requiescit Scs Vigor Baiocas[si]ne civitatis Episcopus et Confessor. »

Deux procès-verbaux furent délivrés à cette occasion.

A cette époque il y avait une procession des reliques le lundi de Pentecôte.

CHAPITRE VIII, page 41

Quatrième reconnaissance des reliques (1530)

Le 1^{er} novembre 1530, sous Thibault de Bayencourt, 49^e et dernier abbé régulier de St-Riquier (1511-1536), eut lieu une nouvelle translation des reliques. A cette occasion 2 nouvelles châsses furent réalisées, ornées de pierreries d'un grand prix. Dans l'une fut déposée *la tête* de saint Vigor et dans l'autre *le reste du corps*.

Quelques années après, Claude Dodieu, évêque de Rennes (1538-1558), premier abbé commendataire, dépouilla les reliquaires de leurs pierres précieuses et les remplaça par des fausses.

En 1562, les reliques échappèrent aux destructions et pillages des guerres de religion grâce à un gouverneur énergique qui menaça de mort les premiers agitateurs.

CHAPITRE IX, page 43

Cinquième reconnaissance des reliques (1671). L'omoplate gauche donnée au prieuré de St-Vigor, près Bayeux.

Sous la prélatrice de Charles d'Alligre, sixième abbé commendataire (1644-1695), on fit une nouvelle reconnaissance des reliques le 10 mai 1671, suite à la demande des religieux du prieuré de St-Vigor désireux de posséder quelque relique de leur saint fondateur. On tira de la châsse l'omoplate gauche qu'on enferma dans une « boette » fermée et cachetée avec la copie du procès-verbal de ce qui s'était passé et la fit porter au monastère de St-Vigor.

François de Nesmond, évêque de Bayeux (1662-1715), reconnut l'authenticité de la relique et en fit la translation très solennelle le 19 juillet 1671. Un extrait du registre du Secrétariat de l'Archevêché de Bayeux en date du 30 septembre 1671 est joint à la relique et au procès-verbal.

CHAPITRE X, page 46

Sixième reconnaissance des reliques (1693). Une côte donnée à l'église de Conlie, diocèse du Mans.

Le 19 juillet 1693, Charles d'Alligre autorisa une nouvelle ouverture de la châsse pour donner une côte à la paroisse de Conlie. Un nouveau procès-verbal est enfermé dans la châsse.

Une reconnaissance médicale faite à Conlie précise qu'il s'agit d'une des grandes ou moyennes côtes droites.

CHAPITRE XI, page 48

Les reliques pendant la Révolution (1793). Les reliques réintégrées dans l'église de St-Riquier (1795). Certificats de l'abbé Callé. Châsses renfermant les ossements et le chef (1825). Don d'une vertèbre dorsale à l'église de St-Jean-de-Queux, diocèse d'Arras (1806).

Le 28 octobre 1793, les administrateurs du district d'Abbeville venant récupérer les châsses en argent pour la trésorerie nationale, l'abbé Callé, curé de Notre-Dame, avait déjà soustrait les reliques de la profanation en les cachant chez lui. Elles sont réintégrées le 31 décembre 1795 accompagnées des procès-verbaux.

De 1792 à 1825, des certificats relatant les divers événements sont rédigés par l'abbé Callé.

Les châsses de saint Vigor ayant été détruites, plus tard 2 nouvelles châsses sont réalisées : 1 en bois doré garnie de 4 vitres pour le chef et 1 en bois doré pour les ossements (1er janvier 1825).

Auparavant, en remettant les restes sacrés de S. Vigor dans une châsse provisoire, l'abbé Callé réserva sans doute quelques petits ossements pour pouvoir, avec la permission de l'autorité compétente, en enrichir les églises qui en feraient la demande ; c'est ce que semble insinuer le document suivant, écrit sur le parchemin de 1671 :

« Le 1er avril 1806, avons mis en main de M. Jean-François-Eustache Folquin Crescent, prêtre curé desservant la paroisse de Saint-Jean de Queux au diocèse d'Arras un ossement dit vertèbre dossal (sic) du corps de S. Vigor, évêque de Bayeux, déposé en l'église de Saint-Riquier, en présence de M. Pierre-François-Joseph Ducauroy, prêtre du dit diocèse d'Arras et de Nicolas Hiver, notre sacristain, pour être exposé à la vénération des fidèles en la dite paroisse de Queux. En foi de quoi nous avons signé ainsi que le certificat que nous lui avons remis.

Callé, curé de Notre-Dame de Saint-Riquier. - Ducauroy, prêtre. - Hiver. - F. Crescent, curé de Notre-Dame de Queux. »

CHAPITRE XII, page 52

Septième reconnaissance des reliques (1827)

Le 7 octobre 1827, nouvelle reconnaissance des reliques par l'évêque d'Amiens, Mgr de Chabons. Un procès-verbal est rédigé, qui souffrira beaucoup des injures du temps.

Une trentaine d'années après cette reconnaissance, l'abbé Fricourt fut nommé curé de St-Riquier. On ne trouvait aucun procès-verbal dans les archives et personne ne put lui dire la date exacte de cette dernière visite des reliques. Après consultation de l'évêché, il fut donc décidé de réaliser une opération préparatoire pour une autre reconnaissance des reliques.

CHAPITRE XIII, page 55

Huitième reconnaissance des reliques (1859)

Cette reconnaissance préparatoire eut lieu sous Mgr Boudinet, évêque d'Amiens, et devant l'abbé Fricourt, en juin et juillet 1859.

- ouverture des 2 châsses
- inventaire des documents écrits lors des précédentes reconnaissances.
- inventaire des ossements.

Châsse 1 :

1. la tête de l'humérus gauche sciée en deux,
2. douze côtes entières ou presque entières,
3. deux fragments de côtes,
4. le bassin entier : les 3 os,
5. les deux fémurs,
6. les deux tibias,
7. le péroné gauche,
8. un sacrum que les médecins pensent appartenir à une personne de sexe féminin.
9. une omoplate gauche ; mais un procès-verbal du 10 mai 1671, constate que les religieux de St-Riquier avaient envoyé « l'omoplate gauche au prieuré de St-Vigor lez Bayeux » ; il s'ensuivrait que cet os n'appartient pas à saint Vigor.

Châsse 2 :

1. tête entière sauf le maxillaire inférieur et les dents ; l'angle postérieur du pariétal droit et un peu du pariétal gauche manquent.

CHAPITRE XIV, page 58

Neuvième reconnaissance des reliques (1892)

L'officialisation de la reconnaissance préparatoire n'eut lieu que le 15 juin 1892, par une délégation dont Jacques-Hector Thomas, archevêque d'Andrinople.

Une nomenclature fut établie, officialisant la liste des ossements et des procès-verbaux..

Pendant la guerre 1914-1918, les châsses furent transportées dans le château de Martainville, diocèse de Rouen.

CHAPITRE XV, page 61

Dixième reconnaissance des reliques (1920). Le tibia droit remis à l'évêque de Bayeux.

L'évêque de Bayeux, Mgr Lemonnier, peiné de voir son église posséder une seule petite parcelle de relique de saint Vigor s'adressa à l'évêque d'Amiens pour obtenir quelque ossement. C'est ainsi que l'évêque, accompagné du chanoine Deslandes se rendirent à St-Riquier.

Le 26 janvier 1920, un nouvel inventaire de la châsse principale est réalisé, et l'on retrouve :

- Tous les documents rédigés lors des reconnaissances précédentes.
- Tous les ossements répertoriés précédemment ; il est cependant constaté quelques différences. Parmi les 12 côtes gauches, une est beaucoup trop forte pour appartenir au même squelette. Il manque les 11^e et 12^e côtes gauches. Il n'est pas fait mention du sacrum reconnu féminin et on n'a pas retrouvé l'omoplate gauche n'appartenant pas à saint Vigor. Enfin il n'y a qu'un fragment de côte au lieu de deux.

Dans la conclusion il est précisé que l'apparence de ces ossements donne à penser que ce squelette appartenait à une personne de haute taille et dans la force de l'âge.

Le tibia droit est offert à l'évêque de Bayeux. Un procès-verbal est rédigé et une copie lui est remise.

CHAPITRE XVI, page 74

Diverses reliques de saint Vigor en dehors de l'abbaye de St-Riquier.

1. On sait, par le don qu'ils firent à Mgr Servien (chap.3), que les religieux d'Arras possédaient une partie des reliques de saint Vigor. Présentement, nous ignorons ce que sont devenues ces reliques.
2. Les chanoines de la collégiale de St-Frambourg de Senlis pensaient posséder « *le corps de saint Vigor* » (chap.3).

Dans une réponse au prieur de Marly, le 28 septembre 1703, le doyen Frion de St-Frambourg écrit, en conclusion, que les reliques de saint Vigor ont été apportées dans son trésor par Louis VI, dit Louis le Gros, sans doute pour contenter la dévotion de la princesse Alix ou Adélaïde son épouse. Le 19 mars 1920, Mgr Dourlent, curé-archiprêtre de Senlis écrit qu'à la Révolution, toutes les reliques des saints furent enterrées pêle-mêle dans le cimetière, relevées en 1854 elles furent placées dans le soubassement d'un des autels de la cathédrale.

3. L'abbaye St-Ouen de Rouen possédait le *maxillaire inférieur* depuis le 9^e ou 10^e siècle (chap.3), disparu.
4. L'abbaye de Cerisy avait été gratifiée *d'un os du bras droit* en 1048 (chap.5). Par un courrier du 13 février 1920, l'abbé Travert, curé de Cerisy, écrit que cet ossement a disparu à la Révolution et que présentement son église ne possède qu'une parcelle de relique donnée par le chapitre d'Amiens sous l'épiscopat de Mgr Guilbert (1879-1883).
5. La cathédrale de Bayeux possédait encore au 15^e et au 17^e siècle quelques reliques profanées, soit en 1562, soit à la Révolution.
6. Des reliques existaient certainement au 13^e siècle dans le prieuré du Mont-Christat comme le prouve un passage de l'Ordinaire où il est parlé de la châsse de saint Vigor (chap.6), le tout disparu.
7. Ce même prieuré reçut, en 1671, *l'omoplate gauche* (chap.9).

Le prieuré fut supprimé à la Révolution, mais la relique fut transférée dans l'église paroissiale le 9 juillet 1791, où elle est encore aujourd'hui.

Le 16 mars 1808, une reconnaissance en fut faite par Mgr Brault. Une petite partie de l'omoplate fut extraite. Le 25 nov. 1812, le fragment est enfermé dans la châsse St-Exupère de la Cathédrale. Le 4 mars 1832, reconnaissance de la relique. Une parcelle est retirée pour être exposée dans un autre reliquaire le 1 juillet 1863.

Le 17 août 1857 (1), ouverture des reliquaires de St-Vigor-le-Grand par le chanoine Laffetay. On apprend par le procès-verbal que 4 parcelles furent extraites de l'omoplate :

- . 1 pour l'église St-Exupère.

- . 1 pour le grand séminaire de Sommervieu.
- . 1 pour la supérieure de ND de la Charité de Bayeux.
- . 1 pour le secrétariat de l'évêché.

Le 11 décembre 1863, Mgr Didiot consacra l'autel de la Chapelle St-Joseph dans la cathédrale. Des reliques y furent enfermées dont une de saint Vigor.

8. Le 19 juillet 1693, la paroisse de Conlie au diocèse du Mans, obtenait *une côte* de saint Vigor (chap.10). La tradition rapporte que cette relique fut demandée et obtenue par l'intermédiaire de l'abbé de la Couture, au Mans, qui la reçut à la Couture et la fit porter à Domfront-en-Champagne, où existait un prieuré. Le clergé et les paroissiens de Conlie se rendirent en procession à Domfront pour prendre possession de la relique. Chaque 2è dimanche de juillet, une procession avait lieu avec la châsse. En 1754, la châsse en argent qui contenait la relique fut volée. Une nouvelle châsse en bois doré fut réalisée, telle qu'elle existe aujourd'hui.
9. Le 1^{er} avril 1806, l'abbé Callé, curé de St-Riquier, donna à l'église de St-Jean-de-Queux diocèse d'Arras, une vertèbre dorsale (chap.11).
10. L'église de Marly-le-Roi possédait un ossement de S. Vigor. « Madame la duchesse de Bourgogne, dit Hermant, p.56, imitant la piété de la reine Adélaïde, dont elle porte le nom, fait travailler à une riche et précieuse châsse pour y mettre l'os du bras de S. Vigor, qui est dans le trésor de l'église de Marly ». Nous n'avons pu obtenir aucun renseignement sur le sort de cette relique.
11. M. l'abbé Tremblay, chanoine honoraire, curé-doyen de Pont-de-l'Arche, nous écrivait, le 5 Mars 1920, que « l'Eglise de Pont-de-l'Arche possède : un *petit morceau du crâne* et la *moitié d'une vertèbre* de S. Vigor ». Le procès-verbal de la reconnaissance de 1859 constate en effet que l'angle postérieur du pariétal droit et un peu du pariétal gauche manquent au chef de S. Vigor à St-Riquier.
12. Enfin, Mgr du Bois de la Villerabel, évêque d'Amiens, offre à Mgr Lemonnier, évêque de Bayeux et Lisieux, le *tibia droit* de S. Vigor, pour être vénéré dans la cathédrale (chap.15).

D'autres reliques sont signalées, mais toutes disparues :

- Eglise St-Vigor de Rouen, il y avait des reliques déclarées dans des comptes de la paroisse (1593-1594).
- Abbaye St-Pierre de Préaux (ancien diocèse de Lisieux)
- St Cyprien de Poitiers
- St Mellon de Pontoise

CHAPITRE XVII, page 84

Translation solennelle du tibia droit de saint Vigor ; il est renfermé dans un coffret de chêne et déposé dans la châsse d'ébène de la cathédrale de Bayeux.

Le 1^{er} février 1920 eut lieu la cérémonie de translation. La châsse construite en 1662 pour recevoir l'ossement envoyé de St-Riquier vers 1659 (disparu à la Révolution), reçut cette nouvelle relique enfermée dans un coffret en chêne capitonné de soie rouge. Avec la relique on a mis une copie du procès-verbal rédigé à St-Riquier le 26 janvier 1920.

CHAPITRE XVIII, page 88

Une côte à St-Martin-des-Entrées.

L'abbé Tapin, curé de St-Martin (1851-1865), est sollicité par l'abbé Noget-Lacoudre, doyen du Chapitre, afin d'obtenir une relique de saint Vigor.

En 1859, cette relique est prélevée par l'abbé Fricourt curé de St-Riquier, lors de la 8^e reconnaissance des reliques de saint Vigor, et envoyée à Bayeux.

En 1878, Mgr Ducellier alors nommé évêque de Bayonne, remet à l'abbé Briand la relique provenant de la succession de l'abbé Noget-Lacoudre qui la possédait en propre. Sur le pli contenant la côte, il y avait l'inscription « Ex ossibus Sti Vigoris, pour le curé de St-Martin-des-Entrées », signé Fricourt, curé de St-Riquier. Suite à une demande de l'abbé Briand, l'abbé Fricourt confirme, par une attestation du 31 mai 1884, l'authenticité de la relique.

Jusqu'à son décès en 1894, la relique placée dans un reliquaire reste en la possession du chanoine Briand. Les héritiers remettent à l'abbé Barbey, curé de St-Martin-des-Entrées, un reliquaire scellé contenant une côte, avec l'inscription « Ex ossibus Sti Vigoris Episc. Bajoc », sans aucun authentique, avec un simple papier trouvé dans la succession et la mention « A remettre à M. le curé de St-Martin-des-Entrées ». Faute d'authentique, l'abbé n'osa pas l'exposer à la vénération des fidèles.

En février 1920, l'abbé Barbey, averti du désir de l'évêque de Bayeux de faire un inventaire des reliques de saint Vigor, soumet à examen ce reliquaire.

Personne ne connaît plus l'existence de cette relique. Une expertise, réalisée par le chanoine Dubosq du séminaire de Bayeux, conclut que cet ossement correspond à une 11^e côte gauche. Or le 26 janvier 1920, à la 8^e reconnaissance des reliques à St-Riquier, il avait été mentionné l'absence des 11^e et 12^e côtes gauches, mais il n'existait aucune mention d'extraction et d'envoi de ces reliques dans les procès-verbaux de la châsse de St-Riquier.

Des recherches sont entreprises, pour authentifier cette relique dont il apparaît qu'elle est arrivée à Bayeux entre 1859 et 1865, et aboutissent à la reconstitution des événements désignés ci-dessus.

Note personnelle :

Rappel (1) chap. XVI : suivant l'ouvrage de l'abbé Faucon, et suivant le procès-verbal, c'est le 25 novembre 1857 et non le 17 août qu'a eu lieu cette opération.